



COMMUNE DES CONTAMINES MONTJOIE
DECISION DU MAIRE VALANT DELIBERATION

DEC2026-003

OBJET : CONVENTION D'OCCUPATION PRECAIRE AU PROFIT DE LA SOCIETE PREMIER CRI

Monsieur le Maire des Contamines-Montjoie,

VU les articles L.2122-22 et L. 2122-23 du Code Général des Collectivités Territoriales permettant au Conseil Municipal de déléguer au Maire, pour la durée de son mandat, certaines de ses attributions,

VU la délibération 2020-068 du Conseil Municipal du 10 juillet 2020 portant délégation du Conseil Municipal au Maire et notamment le 5° alinéa lui permettant de décider de la conclusion et de la révision du louage de choses pour une durée n'excédant pas douze ans, et fixer les loyers et redevances de ces contrats,

Considérant que la commune est propriétaire de deux parcelles sises aux CONTAMINES-MONTJOIE (74170), cadastrées section C numéros 1481 et 1479, lieudit BOIS DE LA BOTTIERE, dépendant de son domaine privé, ci-après plus amplement désignées.

DECIDE de conclure avec La société de production PREMIER CRI, SAS dont le siège social est à PARIS (75019), 145 rue de Belleville,

Une convention d'occupation précaire aux conditions suivantes :

***Désignation des biens mis à disposition :**

Aux CONTAMINES-MONTJOIE (74170), lieudit LA DUCHERE,

Le terrain mis à disposition est situé à LES CONTAMINES-MONTJOIE (74170), lieudit BOIS DE LA BOTTIERE, cadastré section C sous les numéros 1481 (1853m²) et 1479 (1163m²).

*** Gratuité de la mise à disposition :**

La présente convention est consentie à titre gratuit.

Cette gratuité est accordée au regard :

- du caractère exceptionnel de l'occupation du terrain ;
- de l'engagement de l'Occupant à respecter strictement les lieux et à assurer, le cas échéant, la remise en état complète du terrain.

***Durée et dates d'occupation :**

La mise à disposition est consentie pour la période suivante :

Date(s) : 08/02/2026

Horaires : de 07h00 à 21h00

Fait et décidé le 06 février 2026

Le Maire,
François BARBIER.

Affiché le
Certifié exécutoire le
Télétransmis en sous-préfecture le
Publié le